



Fédération Française de Volley-Ball
Ligue Languedoc-Roussillon de Volley-Ball
Olympiade 2016 / 2020
Commission Régionale Sportive
Saison 2016/2017

Procès-Verbal n° 4 du 04/11/2016

Site internet de la Ligue : www.llrvb.fr - Mail de la C.R.S. : sportive@llrvb.fr

1. Examen des saisies des résultats

N° Match	Date	Equipe	Date saisie	Amende

2. Examen des feuilles de match

N° Match	Date	Equipe	Date cachet Poste	Amende

3. Reports et modifications de match

N° Match	Date	Equipe	Modification	Amende
CMA013	03/12	MENDE VOLLEY LOZERE	14:00	10,00 €
CMA028	21/01	MONTPELLIER A.V.U.C.	GYMNASE SAFER 18:00	10,00 €
CFA032	25/02	NIMES VOLLEY-BALL	04/02 – 18:00	10,00 €
CFA040	18/03	NIMES VOLLEY-BALL	11/03 – 18:00	10,00 €

4. Infractions

N° Match	Date	Equipe	Infraction	Amende





Fédération Française de Volley-Ball
Ligue Languedoc-Roussillon de Volley-Ball
Olympiade 2016 / 2020
Commission Régionale Sportive
Saison 2016/2017

5. Informations diverses

Rappel sur la qualification des joueurs

En cas de rencontre reportée et/ou à rejouer, seuls peuvent participer les joueurs des GSA en présence effectivement **qualifiés à la date initiale** de la rencontre figurant au Calendrier Officiel.

Rappel sur le délai de réponse aux demandes de modification des matchs

Lorsqu'une demande de modification de match est déposée par un GSA sur le site fédéral, le GSA adverse doit répondre dans les meilleurs délais afin de faciliter la gestion sportive et les désignations d'arbitrage.

Au-delà de 10 jours sans réponse, le GSA adverse sera sanctionné de l'amende financière fixée par l'Assemblée Générale.

